

Conditions d'Utilisation de l'application Bosch Smart Home (ci-après désigné « CGU »)

Le téléchargement du produit depuis l'App Store ou l'acceptation des présentes conditions d'utilisation aboutit à la conclusion d'un contrat de licence pour l'utilisation de l'application Smart Home (ci-après « **Application** ») entre vous et la société Robert Bosch Smart Home GmbH, Schockenriedstr. 17, 70565 Stuttgart-Vaihingen (ci-après « **Bosch** »).

Ni l'exploitant de l'App Store ni aucune société associée ne devient partenaire de l'accord de licence. Toutefois, l'exploitant de l'App Store est en droit de faire valoir à votre encontre les obligations qui vous incombent en vertu de ce contrat de licence. Par le téléchargement ou l'acceptation, vous acceptez les termes de la licence et les conditions d'utilisation suivantes.

§1 Utilisation de l'application Bosch Smart Home :

Veillez noter que l'utilisation de certaines fonctionnalités de l'application Bosch Smart Home nécessite d'accéder aux données de connexion internet de votre périphérique mobile ou l'établissement d'une telle connexion suite à l'installation de l'application, en vue de l'utilisation de ces fonctionnalités. Par conséquent, nous conseillons l'utilisation de l'application Bosch Smart Home uniquement en présence d'un tarif forfaitaire ou d'un point d'accès mobile (ci-après désigné « hotspot ») Wi-Fi pour éviter les frais de connexion.

Avec le téléchargement de la version de base gratuite de l'application, Bosch vous accorde le droit gratuit, non exclusif et non transférable d'utiliser l'application sur un appareil dont vous êtes propriétaire ou qui se trouve en votre possession, sur lequel fonctionne le logiciel conformément à la configuration requise, que vous pouvez consulter dans l'App Store avant l'acceptation des présentes conditions.

Il s'agit généralement des dernières versions d'iOS ou d'Android. Si les exigences du système changent au fil du temps, par exemple parce que les mécanismes de sécurité des anciennes versions ne sont plus suffisants et qu'ils ne peuvent donc plus être pris en charge, Bosch vous en informera en cliquant sur le lien suivant : <https://www.bosch-smarthome.com/fr/fr/ooa/system-requirements/>

Le système Bosch Smart Home permet l'intégration d'appareils intelligents dans une maison ou un appartement privé.

Pour des raisons techniques, le nombre maximum d'appareils, de scénarios utilisables et d'automatismes dans le système Smart Home est limité. Pour tous les appareils qui utilisent le protocole radio propriétaire (fréquence radio 868 MHz), le nombre maximum est de 100 appareils.

Le nombre maximum concret dépend fortement de l'utilisation individuelle, mais ne devient pertinent que pour les très grandes installations Smart Home, qui n'ont généralement pas lieu dans une maison individuelle ou un appartement.

Il se peut alors que la vitesse d'utilisation devienne considérablement plus lente, ou que le contrôleur Smart Home ne puisse plus démarrer parce que les limites sont dépassées.

Cette application est constamment développée et de nouvelles fonctions et prestations de service sont donc proposées à intervalles réguliers en plus de la version de base gratuite. Certaines fonctions ou prestations de service inhérentes à l'application peuvent être ou devenir payantes. Dans ce cas, Bosch vous communiquera au préalable les prix et caractéristiques. La possibilité de commande gratuite des composants du réseau domestique (Wi-Fi) demeure dans tous les cas.

Veillez noter que les fonctions supplémentaires de l'application ne peuvent fonctionner sans problème qu'avec des appareils Bosch Smart Home actualisés. Les appareils Bosch Smart Home des générations précédentes ne sont pas toujours compatibles avec toutes les fonctions de l'application. Pour connaître les conditions techniques requises, veuillez consulter la description de l'application.

Vous n'êtes pas autorisé à copier, distribuer ou mettre l'application à disposition de tiers (y compris par location, leasing, prêt ou sous-licence) ou à l'utiliser de toute autre manière réservée au(x) détenteur(s) des droits d'auteur respectifs. Vous n'êtes pas autorisé à modifier entièrement ou partiellement le code de programme de l'application, à pratiquer l'ingénierie inverse (reverse engineering), à décompiler, désassembler ou tenter de découvrir le code source de quelque manière que ce soit ni de créer des travaux dérivés de celui-ci. Échappent à cette restriction les composants OSS dont la licence exige que le client final puisse pratiquer l'ingénierie inverse pour son propre usage ou à des fins de débogage. Les dispositions des articles 69d, 69e UrhG (Loi allemande sur les droits d'auteur) ne sont pas affectées.

En utilisant l'API du contrôleur Smart Home, que ce soit par le biais d'applications ou autrement, l'utilisateur accepte les « Bosch Smart Home Terms and Conditions for developers » de GitHub et accepte d'être lié à celles-ci (cf. <https://github.com/BoschSmartHome/bosch-shc-api-docs#terms-and-conditions>).

Les conditions susmentionnées s'appliquent également à toutes les mises à jour/mises à niveau et aux compléments de programme destinés à l'application qui sont mis à votre disposition par Bosch via l'App Store de Bosch pour le téléchargement, à moins qu'ils ne fassent l'objet d'un accord de licence séparé. Dans ce cas, seules s'appliquent les dispositions des conditions de licence valables pour la mise à jour /mise à niveau, voire le complément de programme correspondant.

Bosch se réserve tous les droits sur l'application.

§2 Obligations de coopération :

Lorsque vous utilisez l'application, vous devez vous conformer au devoir de diligence requis pour son utilisation et devez vérifier les résultats générés avec le logiciel dans une mesure raisonnable avant de l'utiliser.

Vous êtes tenu de conserver en lieu sûr toutes les données d'accès telles que votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

Vous acceptez que les mises à jour qui ne vous placent pas objectivement dans une situation moins bonne que les performances convenues lors de la conclusion du contrat et qui ne s'écartent pas de manière significative de la prestation convenue lors de la conclusion dudit contrat, par exemple les mises à jour de sécurité et les nouvelles fonctionnalités améliorées et les mises à jour de correction des erreurs, soient automatiquement installées conformément aux réglages de votre système d'exploitation. Toute mise à jour est affichée par l'application. Si nécessaire, adaptez-la en conséquence et informez-vous auprès de votre prestataire. Bosch n'a aucune influence sur ce point. Si les mises à jour nécessitent des autorisations supplémentaires, vous en serez informé avant l'installation. Si vous n'approuvez pas ces autorisations supplémentaires, aucune mise à jour n'aura lieu et il se peut que le fonctionnement du système en soit affecté ou qu'il doive être complètement arrêté. Ce règlement s'applique en conséquence si des modifications de l'application et/ou du logiciel de l'appareil deviennent nécessaires en raison de modifications des spécifications de tiers qui fournissent à Bosch des services préliminaires ou en raison d'innovations techniques importantes sur le marché.

Veillez vous assurer du fonctionnement correct des appareils après chaque mise à jour. Avec le bouton de commande, effectuez un test d'alarme notamment sur le Twinguard Bosch Smart Home (ci-après « **Twinguard** ») et le détecteur de fumée Bosch Smart Home (ci-après « **détecteur de fumée** »). Nous recommandons d'effectuer un test d'alarme mensuel sur les Twinguards et les détecteurs de fumée pour s'assurer de leur fiabilité fonctionnelle.

Si vous avez acheté l'application en tant qu'entrepreneur au sens de l'art. 14 BGB (Code civil allemand), les obligations de réclamation s'appliquent selon l'art. 377 HGB (Code de commerce allemand).

La condition préalable à l'utilisation de l'application est l'installation d'une unité de commande centrale, le contrôleur Smart Home, et l'installation d'au moins un autre composant Bosch Smart Home en France. Vous êtes responsable de l'installation professionnelle et de la connexion à votre réseau domestique.

D'autres exigences techniques pour l'utilisation de l'application figurent dans la description de l'application dans l'App Store, notamment les systèmes d'exploitation/versions pris en charge et les périphériques mobiles.

Autres remarques en cas d'utilisation de Twinguard et/ou d'un détecteur de fumée : En cas d'alarme, commencez toujours par vérifier la présence d'un incendie et/ou de personnes en danger, en particulier avant de désactiver manuellement l'alarme au niveau du bouton de commande du Twinguard ou du détecteur de fumée et/ou de la mettre en sourdine via l'application.

C'est toujours à vous qu'il revient d'appeler manuellement les pompiers ou les services de secours. Assurez-vous qu'il s'agit bien d'une urgence réelle.

§3 Garantie et responsabilité :

a. Garantie et responsabilité pour les logiciels gratuits

La responsabilité de Bosch envers l'utilisateur n'est illimitée qu'aux dommages résultant d'une violation intentionnelle ou à la négligence grave dans l'exécution de ses obligations contractuelles par Bosch et aux cas d'atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé. En cas de manquement par négligence légère à des obligations, dont l'exécution est essentielle à la bonne exécution du contrat et sur lesquelles vous devez normalement pouvoir compter dans une large mesure (obligations contractuelles essentielles /obligations cardinales), la responsabilité de Bosch est limitée aux dommages prévisibles et typiques. Il n'est pas dérogé à la responsabilité de Bosch en vertu de la loi sur la responsabilité du fait des produits ou en rapport avec la prise en charge de garanties.

b. Limitation de la responsabilité pour les logiciels payants

Si vous avez acquis le logiciel contre paiement, la responsabilité de Bosch n'est engagée, quel que soit le motif juridique, que conformément aux dispositions suivantes :

Dans les cas suivants, la responsabilité est régie par les dispositions légales :

- Pour les dommages dus à une faute intentionnelle ou à une négligence grave,
- Pour les dommages résultant du non-respect de garanties données par écrit dans la mesure où ils sont couverts par la finalité de la garantie,
- En cas de dol,
- En cas d'atteintes à l'intégrité physique ou de dommages à la personne,
- En cas de responsabilité du fait des produits, conformément à la loi sur la responsabilité du fait des produits,
- Dans la mesure où le domaine d'application de l'art. 44a TKG (responsabilité du prestataire de services de télécommunication accessibles au public) est ouvert.

Si la responsabilité n'est pas régie par les dispositions légales de la liste ci-dessus, s'applique ce qui suit : En cas de violation par négligence légère d'obligations contractuelles mineures, Bosch ne peut être tenue de verser des dommages-intérêts. En outre, la responsabilité pour les dommages causés par négligence

légère est limitée aux dommages auxquels il faut typiquement s'attendre dans le cadre de la relation contractuelle concernée (dommages prévisibles typiques du contrat). Les dommages résultant de l'utilisation de l'application sur des appareils disposant d'un plein accès administratif (p. ex. Rooting avec Android) sont considérés comme imprévisibles.

Cela s'applique également aux manquements aux obligations par négligence des représentants légaux, cadres ou simples agents d'exécution. **Si vous êtes entrepreneur au sens de l'art. 14 BGB (Code civil allemand), les parties conviennent que le dommage prévisible typique pour ce type de contrat résultant de violations des obligations prévues par le présent accord est limité à la valeur de la rémunération versée à Bosch en vertu de cet accord.** Les limitations de responsabilité susmentionnées s'appliquent également aux demandes de remboursement des frais engagés.

c. Dans la mesure où la responsabilité de Bosch est exclue ou limitée en vertu des présentes dispositions, cela s'applique également à la responsabilité des organes, agents d'exécution et auxiliaires, y compris des collaborateurs de Bosch et des entreprises associées au sens des art. 15 et suivants AktG (Législation allemande sur les sociétés par actions).

d. La période de garantie pour vices matériels et juridiques des logiciels que vous avez acquis à titre onéreux en qualité d'entrepreneur est de 12 mois. Cela ne s'applique pas si la responsabilité selon l'alinéa b est basée sur les dispositions légales.

§4 Disponibilité, notifications :

Le système Smart Home peut vous informer de ce qui se passe dans la maison ou l'appartement par des messages envoyés à votre périphérique mobile. Bosch ne peut transmettre ces notifications qu'aux conditions suivantes :

- L'installation a été effectuée selon les instructions,
- Les appareils fonctionnent correctement et sont connectés au système Smart Home,
- Votre accès Internet et le serveur Bosch avec lequel communique votre système sous forme cryptée fonctionnent sans problème,
- Vous avez autorisé l'envoi de notifications relatives à l'application Smart Home sur votre périphérique mobile et dans l'application,
- Et votre périphérique mobile dispose d'une connexion active de données.

Veillez noter que le pack sécurité du Bosch Smart Home et tous les appareils Smart Home sont uniquement destinés à être utilisés dans un environnement domestique et ne sont en aucun cas adaptés à des environnements particulièrement critiques. Le Pack Sécurité ne constitue pas un système d'alarme ou une installation anti-effraction conformément aux normes DIN ou VdS correspondantes.

Le Twinguard et le détecteur de fumée sont certifiés comme détecteur de fumée selon la norme EN 14604 : 2005/AC:2008 par un institut de contrôle indépendant. Les autres composants ne sont pas conformes à la norme susmentionnée et ne sont pas certifiés. Si vous utilisez plusieurs Twinguards, ils sont reliés entre eux exclusivement par le contrôleur Smart Home. Le Twinguard et le détecteur de fumée ne peuvent signaler un incendie qu'en présence d'un dégagement de fumée et que si cette fumée leur parvient. Le capteur de qualité de l'air intégré au Twinguard n'est pas un appareil de mesure calibré pour des mesures de haute précision.

Bosch utilise les Push Notifications pour transmettre les notifications à votre périphérique mobile. Ces notifications sont transmises à votre périphérique mobile après cryptage. Notre politique de confidentialité vous fournit des informations supplémentaires sur les notifications et les données qu'elles contiennent.

En raison de notre dépendance technique envers d'autres prestataires de services, nous ne pouvons pas assurer que toutes les informations techniques soient toujours disponibles en temps utile, par exemple les notifications lorsqu'un événement nécessitant une notification se produit.

La disponibilité du système et, par conséquent, du Pack Sécurité peut être interrompue pour pouvoir réaliser les travaux de maintenance et d'entretien nécessaires.

§5 Assistance technique :

En cas de problème d'utilisation de l'application, vous pouvez contacter Bosch comme suit : Robert Bosch Smart Home GmbH, Schockenriedstr. 17, 70565 Stuttgart-Vaihingen

Courriel : service@bosch-smarthome.com

Téléphone :

[00800 843 762 78](tel:0080084376278) (gratuit depuis l'Allemagne et l'Autriche)

[0808 1011 151](tel:08081011151) (gratuit depuis le Royaume-Uni)

[1800 200 724](tel:1800200724) (gratuit depuis l'Irlande)

[0800 900 000](tel:0800900000) (gratuit depuis la France)

La prise de contact donne lieu à une utilisation ciblée de vos données client.

En cas d'assistance technique, on vous demandera de fournir vos données d'identification. Vous pouvez mettre à la disposition de Bosch, en l'occurrence des collaborateurs de l'assistance en ligne, l'état du système (p. ex. données personnelles, données historiques, données système) par téléchargement. Si un téléchargement s'avère nécessaire au cas d'assistance considéré, le collaborateur de l'assistance en ligne vous demandera de confirmer le téléchargement par le biais de la touche de votre unité de commande centralisée (contrôleur Smart Home). Ce n'est qu'après confirmation que le téléchargement est exécuté.

Pour pouvoir éventuellement répondre à des questions posées a posteriori et respecter les obligations légales de documentation, Bosch conserve l'historique du client pendant 5 ans à dater de sa dernière interaction avec l'assistance clientèle. Les données personnelles spécifiques à un problème seront automatiquement supprimées dans un délai maximal de 3 ans à dater de la résolution du problème. Les pièces jointes seront traitées dans les délais légaux de conservation et retenues en conséquence ou automatiquement supprimées dans les 3 ans à dater de la résolution du problème.

Bosch ne fournit une assistance technique que pour la version à jour du logiciel.

Veillez consulter le § 9 pour tout complément d'information sur les données à caractère personnel.

§6 Transfert/Cession :

Si vous transférez provisoirement et gratuitement à un tiers votre appareil sur lequel le logiciel est installé, vous restez responsable du respect des dispositions du présent accord. Tout autre transfert des droits d'utilisation requiert notre consentement exprès. La transférabilité peut également être interdite par des blocages techniques mis en place par le fournisseur qui assure la distribution du logiciel.

L'utilisation du logiciel par des tiers peut également affecter les réglages en matière de protection des données et de vie privée, et entraîner des comportements déviants. Le respect et la mise en œuvre des réglages souhaités par les tiers relèvent de votre responsabilité.

Si vous devez confier en permanence le contrôleur ou votre système Smart Home à un tiers, veuillez activer la fonction « Réglages par défaut » dans l'application. Cela supprimera toutes les données utilisateur et système du système Smart Home.

§7 Services de tiers :

a. Généralités sur l'utilisation de services de tiers/Utilisation via applications partenaires

Les services de tiers intégrés à l'application Smart Home élargissent les possibilités de l'application Smart Home. Généralement, l'utilisation de ces services intégrés ou externes nécessite le couplage de votre système Smart Home avec votre compte utilisateur tiers existant. Les conditions d'utilisation particulières de l'exploitant applicables à l'utilisation de ces services intégrés à l'application Smart Home ou externes se trouvent dans l'application de l'exploitant. Celle-ci doit être téléchargée séparément et les conditions doivent être acceptées avant d'utiliser ces services. Le prestataire tiers est seul responsable de l'application et des conditions d'utilisation.

La mise à disposition de l'intégration de tiers dans le cadre de l'application Smart Home ou le couplage avec des services externes est une fonctionnalité supplémentaire, dont Bosch ne garantit pas la disponibilité et dont Bosch peut en principe limiter ou supprimer à tout moment et sans préavis la mise à disposition ou en suspendre l'accès. En règle générale, Bosch ne peut vérifier ni l'exactitude ni l'exhaustivité des données transmises par le prestataire tiers et n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Bosch permet en principe d'utiliser également les appareils et services du système Bosch Smart Home par le biais d'applications de l'entreprise partenaire. Pour pouvoir utiliser le système Bosch Smart Home via une entreprise partenaire, ou via l'application d'une entreprise partenaire, il peut être requis de stocker les données et les informations d'état de vos appareils dans le Cloud Bosch Smart Home et/ou sur le contrôleur Smart Home afin que l'entreprise partenaire puisse y accéder et ainsi piloter les systèmes.

Le stockage dans le Cloud ainsi que l'autorisation d'accès et de pilotage accordée aux entreprises partenaires nécessitent également votre consentement explicite dans les applications partenaires respectives.

Sans ce consentement, aucune donnée ne sera stockée dans le Cloud et un accès de l'entreprise partenaire, voire votre accès via l'application de l'entreprise partenaire est impossible.

Pour l'utilisation de l'application partenaire, s'appliquent en outre les conditions spéciales d'utilisation de la société partenaire. Celles-ci se trouvent dans l'application de l'entreprise partenaire et doivent être acceptées séparément.

L'application partenaire, sa disponibilité et les conditions d'utilisation correspondantes relèvent de la seule responsabilité de l'entreprise partenaire et non de Bosch. Bosch n'a aucune obligation de fournir la possibilité d'utiliser le système Bosch Smart Home ou les produits individuels Bosch Smart Home par le biais des applications d'entreprises partenaires.

L'entreprise partenaire peut elle-même créer des conditions d'utilisation via l'application partenaire, comme un abonnement ou un certain hardware de l'entreprise partenaire, sur lesquelles Bosch n'a aucune influence. Bosch ne garantit ni la mise à disposition ni la disponibilité des appareils Bosch Smart Home via l'application partenaire et n'assume aucune responsabilité à cet égard. Bosch peut à tout moment et sans préavis limiter ou supprimer la mise à disposition des applications partenaires ou en suspendre l'accès. Aucune réclamation concernant l'utilisation accordée à l'origine via l'application partenaire ne peut être faite par le client. Bosch est également en droit de ne pas autoriser certaines fonctionnalités des applications partenaires, par exemple pour des raisons de sécurité.

La commande à distance volontaire et involontaire ou le pilotage automatique d'un appareil Bosch Smart Home par une application partenaire implique le risque d'une activation ou désactivation inattendue de l'appareil Bosch Smart Home. De plus, en raison de facteurs externes (par exemple, en raison d'une

interruption de la connexion radio ou de la connexion internet au contrôleur Smart Home), il ne peut être garanti en permanence que les commandes sont effectivement exécutées ou que l'état de l'appareil est affiché correctement dans l'application et sur d'autres appareils d'affichage Smart Home (par exemple, un Twist). Cela implique le danger que des appareils connectés au système Bosch Smart Home soient involontairement éteints ou alimentés par un courant électrique et, par conséquent, soient ou restent allumés. Cela peut entraîner des dommages corporels ou matériels. Bosch décline toute responsabilité à cet égard.

Par conséquent :

Assurez-vous, autant que possible, qu'aucune personne ne soit mise en danger lors d'une commande à distance ou automatisée.

Soyez particulièrement prudents avec la commande à distance ou la commande automatisée et contrôlez la fonctionnalité souhaitée à intervalles réguliers.

Cela est particulièrement valable si vous reconfigurez les appareils Bosch Smart Home ou si vous les connectez à un autre emplacement et les intégrez à des scénarios.

b. Commande vocale

Ce qui suit s'applique également à l'utilisation de services proposés pour la commande vocale de Bosch ou des entreprises partenaires (ci-après « Commande vocale ») :

aa. Contenus tiers

Le service d'utilisation de la commande vocale peut renfermer des contenus tiers (p. ex. textes, images, vidéos, audio ou logiciel). Ces contenus sont sous la responsabilité exclusive de celui qui les met à disposition. En outre, certains contenus accessibles via le service de commande vocale peuvent être soumis à des droits de propriété intellectuelle. Dans ce cas, ils ne peuvent être utilisés par l'utilisateur que si le propriétaire de ce contenu lui a accordé une licence à cet effet ou si la loi l'autorise.

bb. Restrictions d'accès

L'accès de l'utilisateur aux contenus fournis dans le cadre du service de commande vocale peut être limité ou filtré conformément aux lois, règlements et directives applicables.

cc. Licence d'utilisation

Aux seules fins de mettre à disposition, de sécuriser et d'améliorer le service de commande vocale, l'utilisateur déclare accepter l'accès et la surveillance du service de commande vocale et accorde à Bosch une licence à durée indéterminée, irrévocable, mondiale, pouvant faire l'objet de sous-licences, exonérée de redevances et non exclusive pour l'utilisation des contenus transmis, publiés ou affichés via le service de commande vocale. Par « utilisation », on entend utilisation, transmission, stockage, modification, distribution et publication.

dd. Activités prohibées

Est prohibée toute action susceptible d'interférer avec le bon fonctionnement de la commande vocale et des services connexes, en particulier une sollicitation excessive des systèmes informatiques de Bosch.

Les contributions de l'utilisateur doivent être libres de tout contenu contraire à la loi en vigueur ou aux bonnes mœurs. Par ailleurs, l'utilisateur autorise l'exploitant à modifier ses contributions si elles enfreignent les règles susmentionnées ou sont susceptibles de nuire à l'exploitant ou à un tiers.

Si vous avez connaissance d'une utilisation illicite, abusive, contraire au contrat ou de tout autre utilisation non autorisée de la commande vocale ou des services, vous pouvez vous adresser à la société

Robert Bosch Smart Home GmbH pour la signaler. Nous examinerons la question et prendrons, le cas échéant, les mesures appropriées.

Pour autant et tant que cela n'est pas explicitement autorisé par le titulaire des droits ou par la législation en vigueur, il est interdit à l'utilisateur, en relation avec l'utilisation du service de commande vocale et des contenus,

- D'extraire des données, de créer des bases de données ou de faire des copies permanentes de ces contenus ou bien de conserver des copies en cache plus longtemps que ne l'autorise l'en-tête du cache ;
- De copier, traduire, modifier, créer une œuvre dérivée, vendre, louer, prêter, transmettre, distribuer, afficher publiquement ou accorder une sous-licence à un tiers ;
- De présenter de manière inexacte la source ou la propriété ;
- De supprimer, occulter ou modifier toute référence au droit d'auteur, à la marque ou à d'autres droits de propriété, ou de falsifier ou supprimer toute référence à un auteur, aux indications légales ou autre marque d'identification de l'origine ou de la source du matériel.

ee. Attribution de droits d'utilisation

Alors que l'utilisateur communique par commande vocale interposée avec, par exemple, Amazon Alexa, Google Assistant ou Google Home, les messages saisis ou énoncés par les utilisateurs (« contributions ») sont enregistrés. En utilisant la commande vocale, l'utilisateur accorde à Bosch un droit illimité dans le temps et dans l'espace, pouvant faire l'objet d'une sous-licence et gratuit, d'utiliser des contenus transmis, publiés ou affichés dans le cadre de l'utilisation de la prestation de service gratuite. Par « utilisation », on entend utilisation, transmission, stockage, modification, communication, publication et reproduction sous quelque forme que ce soit. Ce faisant, les données personnelles des utilisateurs ne seront pas publiées.

§8 Modifications des prestations de service :

Bosch est autorisée à tout moment à modifier, limiter, supprimer ou à ne plus proposer que contre paiement les services fournis jusqu'à présent gratuitement dans le cadre de l'application, ainsi qu'à mettre à disposition de nouveaux services gratuitement ou contre paiement, moyennant notification préalable auprès de l'utilisateur.

§9 Protection des données, consentement :

a. Généralités sur la protection des données

Dans le cadre de l'utilisation de l'application, des détecteurs de fumée Twinguard et des fonctions d'enregistrement en backend (stockage dans Cloud) qu'elle pilote, ainsi que des prestations complémentaires (p. ex. utilisation de la hotline pour l'assistance technique), la société Robert Bosch Smart Home GmbH traite des données à caractère personnel ou susceptibles de permettre l'identification de personnes. Si nécessaire, la société Robert Bosch Smart Home GmbH peut impliquer d'autres services au sein et en dehors du groupe des sociétés Bosch dans la fourniture de ces services. Vous trouverez de plus amples informations sur le traitement des données à caractère personnel dans nos Informations sur la protection des données. Celle-ci ne figure pas dans les présentes CGU et peut être modifiée à tout moment. La société Robert Bosch Smart Home GmbH fournit ses services depuis l'Allemagne.

b. Remarque relative à votre responsabilité en vertu de la loi sur la protection des données

Vous êtes responsable de l'utilisation licite de l'application et des composants et services qu'elle commande. Dans ce contexte, vous êtes tenu de respecter les dispositions légales qui vous sont applicables, voire celles en vigueur sur le lieu d'utilisation. Les exigences légales peuvent, par exemple,

imposer ou limiter l'usage prévu ou le lieu d'installation. Si nécessaire, informez de manière adéquate les personnes vivant ou séjournant dans les locaux, les employés ou les tiers, des circonstances concrètes et de l'utilisation du système de sécurité.

c. Consentement au traitement des données

Si nous souhaitons traiter vos données personnelles à des fins autres que l'exécution du contrat, et qu'il n'existe aucune autorisation légale, la société Robert Bosch Smart Home GmbH fait dépendre ce traitement de votre consentement préalable. Vous pouvez donner votre consentement en temps utile, autrement dit avant tout traitement de données à caractère personnel.

Vous pouvez à tout moment révoquer gratuitement un consentement donné à la société Robert Bosch Smart Home GmbH, Schockenriedstr. 17, 70565 Stuttgart, avec effet pour l'avenir. Pour exercer votre droit de révocation, veuillez nous contacter par courrier à l'adresse suivante : Robert Bosch Smart Home GmbH, Schockenriedstr. 17, 70565 Stuttgart ou par téléphone en appelant l'un des numéros gratuits suivants

[00800 843 762 78](tel:0080084376278) (gratuit depuis l'Allemagne et l'Autriche)

[0808 1011 151](tel:08081011151) (gratuit depuis le Royaume-Uni)

[1800 200 724](tel:1800200724) (gratuit depuis l'Irlande)

[0800 900 000](tel:0800900000) (gratuit depuis la France)

ou par courriel à l'adresse service@bosch-smarthome.com. Veuillez noter qu'en cas de révocation, l'utilisation future de diverses fonctions ou prestations peut être limitée, voire impossible.

d. Services de tiers/Utilisation via applications partenaires

Vous pouvez également avoir la possibilité d'utiliser les appareils et services du système Bosch Smart Home par le biais d'applications d'entreprises partenaires. Ce qui implique votre consentement. Pour pouvoir utiliser le système Bosch Smart Home via une entreprise partenaire, ou via l'application d'une entreprise partenaire, il est également nécessaire que les données et les informations d'état des appareils et services Bosch Smart soient stockées dans le Bosch Smart Home Cloud afin que l'entreprise partenaire puisse y accéder et piloter ainsi les appareils et services Bosch Smart.

Le consentement peut être révoqué à tout moment, de sorte que le lien est à nouveau supprimé et qu'une utilisation via les applications des entreprises partenaires n'est plus possible par la suite. L'entreprise partenaire est responsable de l'application partenaire et du traitement des données y afférentes, conformément à la législation sur la protection des données. Bosch n'a aucune influence sur ce point. Pour savoir comment l'entreprise partenaire traite vos données à caractère personnel, consultez les Conditions d'utilisation et la Politique de confidentialité de l'entreprise en question.

§10 Violation des présentes conditions d'utilisation :

Vous vous engagez envers Bosch à n'utiliser l'offre qu'à des fins respectant les présentes conditions d'utilisation, le droit allemand applicable et les droits des tiers. Si vous autorisez une autre personne à utiliser l'application Bosch Smart Home sur votre périphérique mobile, votre devoir de diligence consiste à faire référence aux conditions d'utilisation et à en contrôler le respect de manière appropriée. Bosch est en droit de bloquer l'accès à l'application si vous manquez à vos obligations en vertu desdites conditions.

§11 Modification des conditions d'utilisation :

Bosch se réserve le droit de modifier et/ou de compléter les présentes conditions d'utilisation à tout moment dans la limite du raisonnable et en tenant compte des intérêts du client, dans la mesure où cela est effectué pour des raisons légales ou réglementaires, pour des raisons de sécurité, pour le perfectionnement de certaines caractéristiques ou en raison d'adaptations techniques.

Bosch informera le client de toute modification. Dans l'avis de modification correspondant, le client est informé de tout droit d'opposition, voire de résiliation existant et des conséquences d'une opposition. Si le client ne fait pas opposition - en supposant l'existence d'un droit d'opposition - dans les 30 jours calendaires suivant la réception de la notification de modification, les modifications sont considérées comme ayant été effectivement convenues à l'expiration du délai.

En cas d'opposition, Bosch se réserve le droit de résilier l'accord d'utilisation et de supprimer la possibilité d'utiliser l'application. Les droits de garantie légaux restent inchangés.

§12 Informations sur la résolution des litiges devant les autorités d'arbitrage des consommateurs :

Bosch ne participe pas aux procédures de règlement de litige devant une instance de conciliation et d'arbitrage de consommateurs.

§13 Droit applicable, lieu de juridiction :

Est applicable le droit matériel de la République fédérale d'Allemagne, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Si vous n'êtes pas un consommateur ou si vous n'avez pas de lieu de juridiction ordinaire en Allemagne, le lieu de juridiction pour tous les litiges découlant de cet accord ou en rapport avec celui-ci est Stuttgart (Allemagne).

Ce choix de loi ne prive pas l'utilisateur de la protection qui lui est accordée par les dispositions auxquelles il ne peut pas être dérogé par accord selon la législation du pays dans lequel il a sa résidence habituelle (principe de faveur).

§14 Clause de sauvegarde :

Si certaines conditions ou parties du contrat sont invalides, les autres conditions ou parties du contrat restent en vigueur.

Date : 12.08.2020